



Évreux, le 5 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Candidats aux élections municipales Déposer sa candidature

Afin de déposer leur candidature, les candidats aux élections municipales doivent se présenter physiquement en préfecture ou en sous-préfecture entre le lundi 10 février 2020 à 14h00 et le jeudi 27 février 2020 à 18h00.

Pour faciliter cette démarche, les candidats peuvent prendre rendez-vous en ligne sur :

<http://www.rdvmun.eure.gouv.fr/RDV-elections-municipales>



Toutes les informations relatives au dépôt des candidatures sont disponibles sur :
<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Municipales-2020/ELECTIONS-MUNICIPALES-ET-COMMUNAUTAIRES-2020-Information-a-l-attention-des-candidats>

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr



@prefet.eure



@Prefet27



www.eure.gouv.fr